

La vérité sur « Un autre regard sur l'histoire congolaise »

Un autre regard sur l'histoire congolaise est un guide alternatif de l'Exposition tenue à Tervuren en 2005. Ce texte écrit par Tony Busselen, journaliste (?) indépendant, membre du part du Travail de Belgique (PTB) et du groupe Congo au sein de l'ONG INTAL, a été repris par le site « Debout Congolais » de la coordination des forces lumumbistes, mulélistes et kabilistes.

HOCHSCHILD n'a pas manqué de donner son avis sur ce guide en disant ce qui suit : « *La déformation de l'Histoire par le Musée a poussé une organisation de gauche, en Belgique, à développer un guide alternatif vivant qui discute de ce qui manque, salle par salle, et fournit des sources d'information alternatives... Le visiteur ferait mieux d'emporter ce guide pour visiter l'exposition afin de se rappeler le nombre de choses qui y ont été dissimulées* ».

Comme on parle dans ce guide des Huileries du Congo belge. Je me fais un plaisir de rectifier la vérité.

A.-B. Ergo

(en italiques, le texte du guide alternatif, en gras les rectifications de l'auteur)

La convention de 1911 attribuait une concession de 75.000 hectares aux Huileries Congo Belge qui devait être choisie parmi 5 cercles de 60 kilomètres de circonférence. Le premier cercle dont le centre était Leverville, englobait presque tout le district de Kikwit, où se trouvaient les meilleures forêts de palmiers du Congo. Un autre cercle, aux alentours de Brabanta, englobait une partie du nord du Kwilu. En 1938, la concession fut limitée à 350.000 hectares ; les Huileries du Congo Belge renonçaient aux terres les moins intéressantes.

Un gouverneur provincial a noté dans un rapport datant de 1916 que : « la société du HCB semble vouloir s'accaparer toutes les berges dans le domaine qui les intéresse. Ils vont peut-être laisser les territoires marécageux inaccessibles aux Africains ». Il a ajouté à tout ceci en 1919 que « je tiens à ajouter que les indigènes qui se trouvaient dans la concession du HCB, croyaient qu'ils avaient été vendus aux Anglais ». (Nicolai. Le KWILU. Bruxelles 1963 , pg.313)

Le 14 avril 1911, l'Anglais Lord Leverhulme a signé une convention avec les autorités belges qui lui octroyaient une concession de 750.000 hectares principalement au Kwango-Kwilu. Le 4 avril 1911, le socialiste Vandervelde avait déclaré à la chambre assemblée : le jour où il (Lord Leverhulme) sera au Congo, cela apportera beaucoup d'avantages aux indigènes ».

Le 11 juin 1911, le groupe anglais Lever fondait une filiale au Congo belge (HCB) qui recevait la plus grande partie des forêts du Kwilu. Le parti socialiste belge recevait un siège au Conseil d'administration des HCB.

En premier lieu, il faut savoir lire la convention ; il s'agit de cinq cercles de 60 kilomètres de rayon (et pas de circonférence), une fameuse différence. D'autre part, les postes de Leverville et de Brabanta n'existant pas encore la convention a précisé les centres des différents cercles. (Cette convention est reprise textuellement dans le livre relatif à L'Histoire de l'élaéculture au Congo belge repris intégralement en page 9 du site)

Curieusement, plus loin dans le texte, le 14 avril, la concession est multipliée par 10 ?? (750.000 hectares). Si la compagnie est intéressée par les berges, c'est parce qu'elle compte et va utiliser des steamers pour évacuer les produits.

On « omet » adroitement de préciser le montant des investissements (30 millions de francs or) faits par la famille Lever, on tait la prise de risque d'investir une telle somme, ainsi que la liste des contraintes, notamment le capital minimum, le salaire journalier en argent, le logement, les rations, la médecine gratuite par un médecin européen, l'obligation de construire une usine par implantation, la rente annuelle à payer par hectare, etc.

Vandervelde soutient le projet parce qu'il connaît les réalisations sociales de la firme en Angleterre. Ce n'est pas le parti socialiste qui reçoit un siège au Conseil d'administration, mais le gouvernement belge.

D'autre part, il est clair pour les spécialistes que les palmeraies subspontanées du Kwilu sont loin d'être les meilleures du Congo, car elles se trouvent dans des écotopes marginaux par rapport aux écotopes idéaux du palmier. Cela est vrai également pour les palmeraies du Bas Congo.

Depuis le début, les HCB étaient confrontés à un manque de main d'œuvre car les meilleures palmeraies comme celles des alentours de Leverville et de Kikwit se trouvaient dans des zones peu peuplées. Des milliers d'indigènes furent donc

contraints de s'engager comme cueilleurs. Ils durent quitter leurs villages et parcourir des distances qui pouvaient parfois atteindre cent à deux cents kilomètres.

Au mois de septembre 1925, l'administration d'une région où Lever recrutait de la main d'œuvre pour ses palmeraies écrivait ceci : « les administrateurs territoriaux sont bien placés pour savoir à quel point les exactions se font de jour en jour plus nombreuses et ne laissent aux populations ni répit, ni liberté ...peut-être peut-on pardonner au fonctionnaire de se sentir envahi d'amertume lorsqu'il voit des villages se vider à son approche comme à l'arrivée d'un marchand d'esclaves. (R. Buel. The native problems in Africa. New-York 1978, pg 966).

Au début, la mise en valeur de palmeraies subspontanées demande surtout du personnel d'entretien et très peu de coupeurs car il faut éliminer de nombreux palmiers. Les Bapende étaient réputés comme d'excellents grimpeurs c'est pourquoi ils furent engagés dès le début des récoltes. S'ils venaient de loin, ils étaient logés dans des camps. La phrase écrite dans un rapport de l'administration en 1925 ne mentionne pas Lever. C'est l'auteur du texte qui l'attribue à cette compagnie.

Durant la crise de 1929-1930, les Huileries du Congo Belge et la Compagnie du Kasai ont diminué le prix d'achat des noix de palme de 20 à 60 % . Les impôts par contre, qui étaient déjà intolérables auparavant ont augmenté de plus en plus . Les compagnies avaient recours à la force et à la violence pour recruter les travailleurs. Poussés à bout, les Bapende de Kalamba assassinèrent un fonctionnaire régional dénommé Balot. De Kandale à Kiramba les Bapende avec à leur tête leur chef Yongo se révoltèrent. Leur révolte dura plusieurs mois. En 1964, cette région deviendra un des noyaux durs du mouvement « muléliste ». L'opération militaire entreprise en 1931 contre les Bapende fit 550 morts parmi la population indigène. Un quotidien national avançait même le chiffre de 1500 Bapende assassinés. La Force publique, quant à elle, ne déplorait aucune victime.

Les prix minimum d'achat des fruits de palmiers sont fixés par l'administration et les HCB respectent ces directives qui sont prises en raison de la crise économique mondiale et des nombreuses faillites de compagnies qui en résultent. Quand les Bapende se révoltent, l'administration délègue un fonctionnaire comme médiateur, celui-ci sera assassiné à la machette et découpé en morceaux. La répression qui suit, est un problème entre l'administration et les Bapende. Cette révolte n'a rien à voir avec le mouvement muléliste qui est un mouvement révolutionnaire communiste de conception et d'obéissance chinoise.

Le producteur d'huile de palme HCB était lié à la multinationale appelée plus tard UNILEVER. Pour toute la colonie, les HCB ont réalisé en 1954 un bénéfice de 255.920.000 francs. Pendant les 5 dernières années du régime colonial la totalité des bénéfices s'élevait à 1.203.300.000 francs. (Unilever overseas. D.K. Fieldhouse. London 1978 pg. 54)

Lorsqu'on parle du bilan d'une compagnie, on ne met pas en évidence que les années fastes. À la sortie de la guerre 40-45, le Congo est le deuxième pays au monde producteur d'huile de palme et les HCB représentent environ 40 % de la production congolaise. Dans les années évoquées, les extensions et les replantings effectués durant l'effort de guerre, avec les meilleures lignées D x P, sont en pleine production.

Lever overseas au Congo comporte les Huileries du Congo belge, la MARSAVCO, la SEDEC détails et la SEDEC motors ; d'autre part, Lever a des intérêts dans d'autres compagnies où il a participé à la création du capital (COMUELE, SACCB, CONGOPALM etc.) Cette dernière compagnie valorise sur le marché mondial une partie des productions des paysans et des petits producteurs.

Dans le même ouvrage, Fieldhouse reconnaît lui-même qu'une analyse fine, par compagnie, est impossible au départ des rapports.

En général, on considère que le revenu de l'argent, à cette époque, pour les entreprises agricoles, tourne autour de 4%. On est évidemment très loin des revenus à deux chiffres des Banques et des entreprises minières.

Le Noir doit payer 45 francs d'impôt individuel alors que les fruits de palmiers lui ont seulement rapportés 3 centimes le kilogramme. Il doit par conséquent couper 1500 kilogrammes de noix à savoir 45 caisses de 35 kilogrammes. Il peut difficilement récolter plus d'une caisse par jour. Lorsqu'on tient compte des jours de pluie on remarque qu'il a besoin de plus de six semaines pour rassembler l'argent nécessaire pour payer l'impôt sur la personne physique. Si on y ajoute l'impôt supplémentaire pour les polygames, le montant s'élève bien souvent à 80 francs. (P. Demunter, pg. 24)

Demunter ne précise pas l'époque relative aux chiffres qu'il avance. Supposons qu'il parle de 1911 au début des HCB. Il y a deux types de travailleurs, les contractuels dont parle la convention et les non contractuels qui récoltent et vendent des fruits à la compagnie.

Les contractuels reçoivent par jour : 25 centimes et une ration (nourriture), ils sont logés et bénéficient des soins médicaux gratuits et touchent le matériel de travail.

Pour gagner 25 centimes par jour, le récolteur indépendant doit amener à la compagnie 8,334 kilogrammes de fruits, ce qui correspond à un régime moyen de 14 kilos. Ce qui est loin d'être un travail épouvantable, épuisant ou impossible. Chaque kilo supplémentaire représente du cash en plus.

La taxe par contre qui relève de l'état représente 60% du cash total reçu.